

## Fiche

Il existe aujourd'hui une grande variété de formes d'engagement politique. En effet, dans les sociétés démocratiques, il y a différentes manières de « faire de la politique » et de participer plus ou moins activement à « la vie de la cité ». Une société démocratique, définie de manière sociologique, est une société où une égalité des droits est assurée et dans laquelle les individus peuvent s'exprimer. Les principes d'égalité et de liberté y sont centraux.

### I. Une variété de l'engagement politique dans les sociétés démocratiques

Dans les sociétés démocratiques, l'engagement politique peut prendre des formes très diverses et plus ou moins actives. L'une d'entre elles est évidemment l'exercice du droit de **vote** lors des élections. Le vote constitue en effet l'engagement politique « ordinaire » même s'il n'est ni exclusif ni obligatoire. Le fait qu'un individu vote ne signifie pas nécessairement qu'il soit actif politiquement et, par ailleurs, un individu peut être engagé politiquement sans pour autant exercer son droit de vote.

Une seconde manière de s'engager politiquement est le **militantisme**, c'est-à-dire le fait de participer activement à la défense d'une cause ou d'une idéologie dans le cadre d'un parti politique, d'un syndicat ou d'une association politique (SOS Racisme, Greenpeace, etc.). La **consommation engagée** passe, quant à elle, par l'achat de produits dont la production ou la commercialisation défendent certaines valeurs, écologiques par exemple, ou par le boycott de produits dont la production ou le producteur ne respecterait pas certains principes politiques, sociaux, ou écologiques.

 Exercice n°1

Urne de vote



© Vesnaandjic/iStock

Achat de produits en vrac en faveur du zéro déchet.



© Newman Studio/iStock

Grève pour la loi sur le travail à Strasbourg, France.



© AdrianHancu/iStock

II. Comment expliquer l'engagement dans les sociétés démocratiques ?

La théorie sociologique a montré que, rationnellement, les individus n'ont pas d'intérêt à se mobiliser (faire grève, par exemple). Alors, comment expliquer l'existence de mobilisations collectives ?

L'économiste et sociologue américain Mancur Olson (1932-1998) a mis en évidence un **paradoxe de l'action collective** : si un individu veut agir de façon purement rationnelle, il n'a *a priori* pas intérêt à se mobiliser (en faisant grève pour réclamer une hausse de salaire par exemple). En effet, la grève induit un coût individuel en temps, en énergie et en argent. Or, si la mobilisation est « gagnée » par les personnes engagées (la direction de l'entreprise accorde une augmentation de salaire à tous les salariés), le gain est collectif. Ainsi, un individu pris isolément a intérêt à se comporter « en passant clandestin » : il ne se mobilise pas et ne supporte donc pas les coûts de la mobilisation, mais il peut, le cas échéant, profiter des bénéfices de la mobilisation menée par les autres. Il y a donc une contradiction (et donc un paradoxe) entre l'intérêt collectif et l'intérêt individuel. Or, si tous les individus font ce même raisonnement rationnel, il n'y a pas de grève.

Comment dès lors expliquer l'engagement individuel malgré ce paradoxe ? L'émergence des mobilisations collectives peut s'expliquer de différentes manières. Tout d'abord, pour pousser les individus à se mobiliser, on peut soit réduire les coûts de la mobilisation (caisse de grève, par exemple) soit augmenter les coûts de la non-participation (« rejet » par les collègues mobilisés). On parle dans ce cas d'**incitations sélectives**. Ensuite, des individus peuvent se mobiliser politiquement pour des **rétributions symboliques**. Daniel Gaxie a montré qu'il fallait aussi expliquer la mobilisation autrement que par la défense d'une cause de manière dévouée et désintéressée : un individu peut ainsi retirer un avantage matériel (un emploi, une promotion), ou simplement symbolique (la satisfaction individuelle de défendre des idées) de sa participation.

Enfin, la mobilisation collective peut s'enclencher, s'éteindre ou ne pas avoir lieu en fonction de la **structure d'opportunités politiques** : la conjoncture — et donc le contexte politique — est plus ou moins favorable à la naissance et à la poursuite d'une action collective.

 Exercice n°2

### III. Qui s'engage ?

On peut, par exemple, étudier l'engagement politique à la lumière du taux d'adhésion à un syndicat. Or, l'engagement syndical est faible en France : seuls 11 % des salariés adhèrent à une organisation syndicale. Ce taux de syndicalisation (part des syndiqués dans le total des salariés) est un des plus faibles des pays de l'OCDE. Il dépend de plusieurs variables, notamment sociodémographiques, des secteurs d'activité, privé ou public, de la taille des entreprises, etc..

Selon une étude (2016) de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), le taux de syndicalisation dépend par exemple de la **catégorie socioprofessionnelle** : les cadres et les membres des professions intermédiaires (11,8 %) se syndiquent davantage que les ouvriers (10,1 %). Le niveau de **diplôme** est donc une variable explicative du taux de syndicalisation : plus on est diplômé, plus on a tendance à adhérer à une organisation syndicale. Par ailleurs, l'**âge** et la **génération** jouent également un rôle : les moins de 30 ans ne sont que 3,6 % à être syndiqués contre 16,6 % pour les salariés âgés de 50 à 59 ans. Enfin, les hommes se syndiquent légèrement plus que les femmes.


La **consommation engagée** est, quant à elle, plutôt le fait des femmes que des hommes et cette forme d'engagement politique est surtout le fait des diplômés.

### IV. Les transformations et la diversité des objets, des acteurs et du répertoire de l'action collective dans les sociétés démocratiques

Jusque dans les années 1970, dans le cadre de la société industrielle, marquée par le mouvement ouvrier, les actions collectives étaient très souvent des **conflits du travail**, c'est-à-dire des mobilisations menées par des salariés — ouvriers regroupés en **syndicats** — contre la direction de leur entreprise ou l'État, centrées sur des revendications matérielles et économiques (augmentations de salaire, conditions de travail, etc.). Aujourd'hui, les mouvements collectifs et leurs acteurs se sont largement diversifiés, ils portent désormais plus sur de **nouveaux enjeux de mobilisation**, par exemple les « **luttes minoritaires** », c'est-à-dire celles visant à défendre les droits des « minorités » et à combattre les discriminations dont elles sont victimes. Les revendications sont donc aujourd'hui davantage culturelles et « post-matérialistes ».

Dans ce contexte **postindustriel**, si les syndicats et les **partis politiques** sont toujours présents, **associations** et **groupements** de tous types occupent souvent la première place. Et, selon les mobilisations, les participants sont tout autant des membres des classes moyennes ou des cadres que des ouvriers ou des membres des classes populaires.

Depuis les années 1970, les formes que prennent les actions collectives se sont elles aussi progressivement diversifiées. Les sociologues utilisent la notion, développée par Charles Tilly (1929-2008), de **répertoire d'action collective** pour désigner cette gamme de formes que peuvent prendre les actions collectives. Au-delà du traditionnel tandem grève-manifestation, d'autres types de mobilisations tels que concerts de soutien, happenings, occupations... sont, en effet, de plus en plus pratiqués.

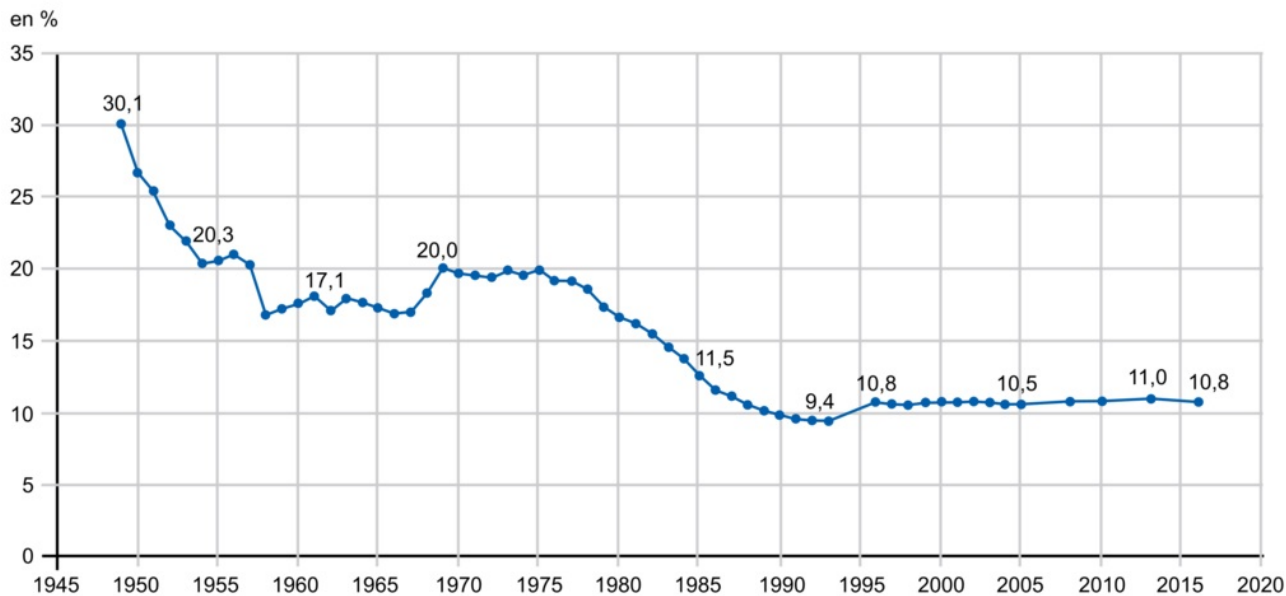
 Exercice n°3

 Exercice n°4

 Exercice n°5

## ZOOM SUR...

### Une baisse significative du taux de syndicalisation en France depuis 1949

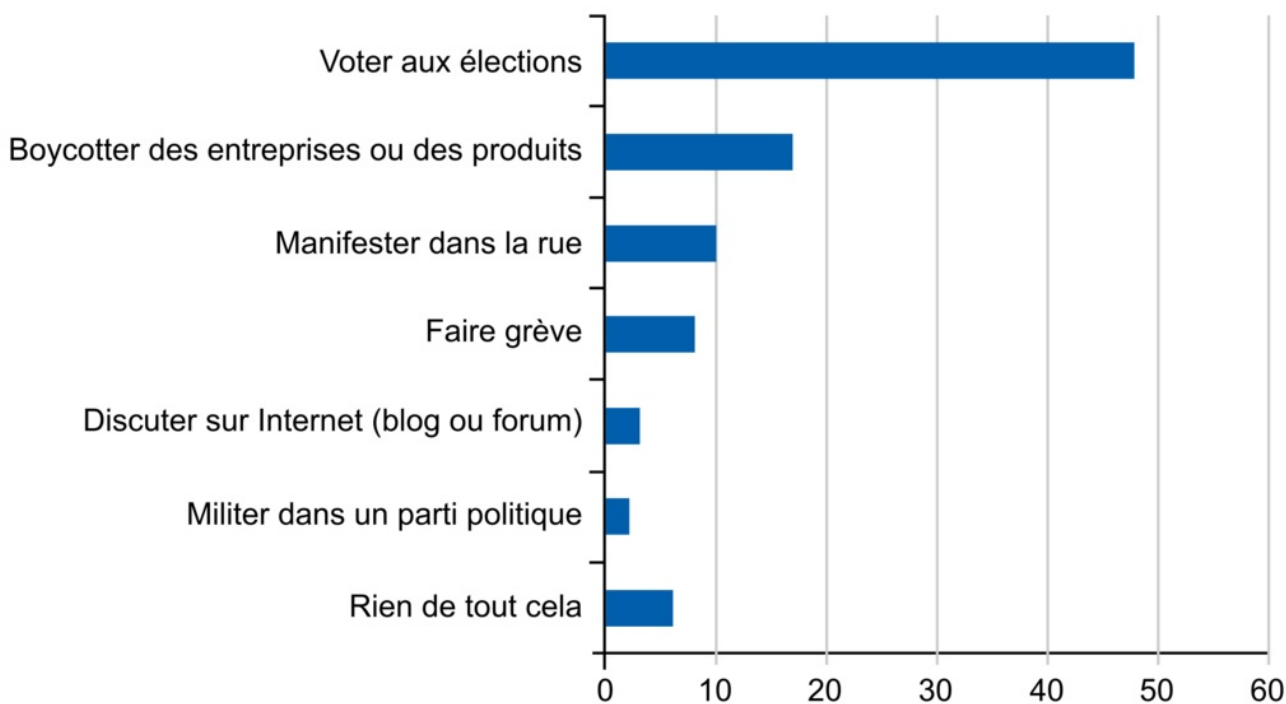


Source : DARES, octobre 2018.

Ce document nous renseigne sur l'évolution du taux de syndicalisation en France depuis 1949. Le taux de syndicalisation est la part des salariés adhérant à un syndicat. Ainsi, nous pouvons constater que, en 1949, 30,1 % des salariés adhéraient à un syndicat contre seulement 10,8 % aujourd'hui. La chute du taux de syndicalisation en France est donc importante même si l'on note une légère hausse par rapport au début des années 1990 où le taux de syndicalisation a atteint son niveau le plus bas (9,4 %).

### Les moyens d'action politique les plus efficaces pour influencer les décisions politiques en France (en pourcentage du total des réponses apportées)

Question posée à un panel représentatif de la population française : « Selon vous, qu'est-ce qui permet, en premier, aux citoyens d'exercer le plus d'influence sur les décisions prises en France ? »



Source : d'après Baromètre de la confiance politique / Vague 9, Opinionway pour Sciences Po CEVIPOF, janvier 2018.

Ce document est le résultat d'un sondage réalisé par le centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) en janvier 2018. Un panel représentatif de la population française était invité à s'interroger sur les moyens les plus efficaces pour influencer les décisions politiques. Fort logiquement, pour 48 % des Français, le vote reste le principal moyen d'action politique. Il est peut-être plus étonnant de constater que, selon les Français interrogés, le boycott d'entreprises ou de produits est plus efficace pour influencer sur les décisions que la grève et la manifestation, qui ne sont efficaces que pour environ 10 % des Français.